

Bangladesh

# Offrir des services médicaux et de la formation sur la santé et la sécurité aux travailleurs des chantiers de démantèlement de navires



Unifor  
**Fonds  
de justice  
sociale**

[www.unifor.org/fjs](http://www.unifor.org/fjs)



Le Fonds de justice sociale s'est engagé à améliorer la qualité de vie au travail en collaborant avec des syndicats et d'autres associations de travailleurs du monde entier.

D'après les estimations, plus de 100 000 personnes travaillent dans le secteur du démantèlement de navires sur la planète, surtout au Bangladesh, en Inde, au Pakistan, en Chine et en Turquie. Autrefois très mécanisé, le démantèlement de navires est un travail très dangereux et exténuant de nos jours. Les travailleurs démantèlent d'énormes navires de sorte que l'acier puisse être revendu et recyclé. Au Bangladesh, de vastes chantiers de démantèlement de navires bordent la baie du Bengale.

# LA CLINIQUE OSHE

Étant donné que la réglementation en matière de santé, de sécurité et d'environnement est laxiste et qu'il est difficile de trouver du travail salarié au Bangladesh, il n'est pas rare que les travailleurs, y compris les enfants, se blessent gravement ou perdent la vie au travail.

Les travailleurs ne sont pas adéquatement protégés des risques pour leur santé et leur sécurité et peuvent être exposés à des substances toxiques, lesquelles sont aussi déversées dans l'eau.

Le FJS d'Unifor s'est associé avec la Bangladesh Occupational Safety, Health and Environment Foundation (OSHE) pour mettre sur pied une clinique à Sitakunda, dans le district de Chittagong, afin de fournir aux accidentés du travail les services médicaux dont ils ont grandement besoin.

# 4

membres du personnel de la clinique

# 1 250+

patients de la clinique en deux ans

L'OSHE et la clinique de santé des travailleurs d'Unifor offrent des services médicaux de base, du soutien en matière de physiothérapie et de l'information sur les droits au regard de la santé et de la sécurité au travail.

# 30 à 40

travailleuses et travailleurs et leur famille par jour

La clinique organise des cercles d'étude qui donnent aux travailleurs l'occasion d'en apprendre davantage sur leurs droits fondamentaux à la santé et à la sécurité au travail et sur l'application de la législation du travail en vigueur. Ces cercles leur expliquent leurs droits ainsi que la façon de les exercer et leur montrent comment encourager d'autres travailleurs à faire de même. Grâce aux outils essentiels de l'éducation et des mesures de protection en matière de santé et de sécurité, les travailleurs se dotent de moyens d'agir.

En 2 ans, la clinique a traité plus de 1 250 patients, et jusqu'à 30 à 40 travailleurs par jour, plus leur famille. Elle leur a fourni un éventail de services, notamment des soins de santé de base et de la physiothérapie, en plus de soulager leur douleur et de les aiguiller vers des spécialistes. La clinique emploie quatre personnes : un médecin, une infirmière, un comptable à temps partiel et un directeur administratif. L'OSHE donne régulièrement des séminaires spéciaux sur les soins de santé aux dirigeants syndicaux et aux syndiqués pour les renseigner sur la prévention des maladies au travail. Elle les sensibilise aussi à la santé et à la sécurité au travail en leur distribuant du matériel pédagogique. En outre, elle prête assistance aux familles des membres décédés.



**Nezam Uddin, 34 ans**

*Victime d'un accident de travail il y a deux ans. Une lourde plaque de fer s'est détachée d'un navire et est tombée sur lui. Nezam, qui ne travaille plus depuis cet accident, a six personnes à charge. Le propriétaire du chantier a assumé les frais des soins médicaux d'urgence, mais il refuse de lui verser des indemnités et de payer l'assistance médicale dont il aura grandement besoin à long terme. Grâce à l'aide médicale de la clinique, Nezam n'est plus alité. La clinique joue un rôle important dans le rétablissement de Nezam.*

**« Le soutien médical de la clinique m'a vraiment été utile en période de crise. Je me sens plus confiant qu'avant. La clinique m'a aidé à entrer en contact avec les dirigeants du syndicat des travailleurs du chantier de démantèlement de navires. J'en suis maintenant membre, et j'espère retourner au travail. »**



**Rajibul Islam, 35 ans**

*En 2013, il s'est gravement brûlé la main droite en coupant du métal sur un navire ferrailé, à l'intérieur du chantier. Le chantier ne fournissait aucun équipement de protection individuelle aux travailleurs. Après l'accident, la direction du chantier a envoyé Rajibul dans un hôpital local et a refusé de lui offrir un traitement de suivi. Il a découvert l'existence de la clinique par l'entremise de l'un de ses amis. Il a pu recevoir des soins, s'est joint au cercle d'études sur la santé et la sécurité et a pris conscience de ses droits en milieu de travail.*

**« Le soutien et les services médicaux que m'a offerts la clinique de santé des travailleurs de chantiers de démantèlement de navires de l'OSHE étaient fort opportuns et m'ont aidé à soigner mes brûlures et m'ont redonné espoir en l'avenir. Je suis maintenant plus au fait des questions de santé et de sécurité ainsi que de mes droits fondamentaux en milieu de travail. Je demande à mes collègues d'exiger que les chantiers de démantèlement soient plus sûrs et qu'un équipement de protection leur soit fourni. »**